

Réponse du Conseil administratif du 21 janvier 2026 à la motion du 27 juin 2022 de M^{mes} et MM. Laurence Corpataux, Valentin Dujoux, Ahmed Jama, Dorothée Marthaler Ghidoni, Pascal Holenweg, Vincent Milliard, Jacqueline Roiz, Ana Maria Barciela Villar, Brigitte Studer, Florence Kraft-Babel, Jean-Luc von Arx, Anne Carron, Vincent Schaller et Amar Madani: «Pour des buvettes près des aires de jeux».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- le manque de buvettes proches d’un certain nombre d’aires de jeux et pataugeoires de la Ville de Genève à haute fréquentation des familles, telles que dans les parcs La Grange, Geisendorf, Hentsch et de Saint-Jean;
- l’importance des aires de jeux dans le développement psychomoteur et des compétences sociales des enfants;
- que la surveillance des aires de jeux et des pataugeoires est sous la responsabilité des personnes accompagnant les enfants et qu’il est primordial que cette surveillance soit optimale pour assurer la sécurité des enfants (accidents, disparition, etc.);
- le besoin de s’hydrater fréquemment durant la saison chaude, d’autant plus en période de canicule, et de se réchauffer durant la saison froide;
- le bon accueil des buvettes mobiles tant à la plage des Eaux-Vives avant l’ouverture du café-restaurant de la plage des Eaux-Vives qu’à côté de la pataugeoire des voies couvertes de Saint-Jean,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à étudier la faisabilité, en termes de lieux, de périodes d’ouverture en concertation avec les parties prenantes, d’installer des buvettes temporaires diurnes mobiles au plus proche des aires de jeux non festives afin de répondre au mieux aux besoins des familles qui les fréquentent;
- à s’assurer que les gérant-e-s des buvettes proposeront des boissons sans alcool, des choix de bières et de vins reflétant la grande diversité du terroir genevois, de la vaisselle réutilisable, et qu’ils seront associés aux mesures «zéro déchet» mises en place par la Ville de Genève;
- indépendamment de la possibilité d’installer une buvette mobile temporaire, à mettre en place des fontaines accessibles aux familles, au plus proche des aires de jeux;
- encourager le bon fonctionnement des buvettes associatives existantes proches des aires de jeux par le biais de subventions adéquates.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

De nombreuses buvettes saisonnières voient le jour dès le printemps dans les parcs de la ville, au bord de l'eau, sur les rives du lac Léman ou du Rhône. Plusieurs d'entre elles proposent une programmation musicale et différentes animations tout au long de leur ouverture.

L'offre existante et les modalités de mise à disposition

La plupart de ces bars et terrasses de plein air sont tenus par des associations partenaires de la Ville de Genève. D'autres sont mises à disposition via un appel d'offres du Service de l'espace public (SEP). Enfin, la Gérance immobilière municipale (GIM) participe encore à cette offre par la mise à disposition d'établissements publics qui, les beaux jours venus, proposent parfois des buvettes extérieures.

Par exemple, dans le cas de la place de jeux du parc des Bastions, c'est le Kiosque des Bastions qui se trouve à proximité immédiate. Cependant, force est de constater que toutes les aires de jeux (au nombre d'une centaine en ville de Genève) ne pourraient pas bénéficier d'une buvette attenante, que ce soit pour des questions de rentabilité ou d'espace à disposition.

Le cas particulier des pataugeoires

Les pataugeoires relèvent d'une prestation publique gratuite à la population assez exceptionnelle, auprès desquelles le public est d'ailleurs amené à rester plus longtemps que vers les aires de jeux. Lieux très sensibles, elles sont nettoyées sept jours sur sept par le Service des espaces verts (SEVE) durant la saison d'exploitation, qui court de mai à septembre.

D'autres types de soins sont également nécessaires. Par exemple, des toiles d'ombrage ont été instaurées à proximité de certaines d'entre elles, où l'ombre manquait, grâce au crédit contenu dans la proposition PR-1505 votée par le Délégatif. Le coût d'entretien de ces bassins est également très élevé, tel qu'on a pu l'observer par le biais du crédit de la proposition PR-1624, afin de remettre aux normes les locaux techniques des pataugeoires. Elles se trouvent dans tous les cas à moins de 150 m d'une fontaine, ce qui est aussi un moyen de répondre aux enjeux que soulève cette motion. Les fontaines relèvent du Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM) et celui-ci travaille sans relâche à étendre le maillage des points d'eau à travers la ville.

Toujours au niveau des pataugeoires, un restaurant et une buvette saisonnière associative se trouvent à quelques encablures de celle de Saint-Jean (contrairement

à ce que pouvait laisser croire le premier considérant). C'est également le cas avec l'Alter Buvette, à proximité immédiate du parc La Grange (entre celui-ci, qui dispose d'une buvette, et l'hôtel-restaurant du parc des Eaux-Vives), tandis que le parc Geisendorf a fréquemment reçu un dispositif dépendant de la maison de quartier des Asters/Servette ces dernières années; enfin, si une convention restrictive empêchait le parc Gustave-et-Léonard-Hentsch de recevoir le même dispositif, une installation saisonnière se trouve dans le parc des Franchises attenant et des commerces dans Planètes Charmilles.

On peut encore citer la buvette du parc Beaulieu également à proximité de la pataugeoire, ou celle du Bois de la Bâtie non loin du plan d'eau. L'Exécutif est cependant soucieux de ne pas trop alourdir les infrastructures qui se trouvent dans les espaces verts, afin de maintenir une qualité paysagère et visuelle.

Les bémols à une offre supplémentaire auprès de chaque aire de jeux

Si le Conseil administratif comprend les intentions des motionnaires, il estime ne pas pouvoir ni devoir aller au-delà des prestations déjà offertes susmentionnées. Exploiter une buvette saisonnière à proximité d'une aire de jeu ne serait, la plupart du temps, pas rentable.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le maire:
Alfonso Gomez